



Centre Social de :
AUDENGE-BIGANOS-LANTON-
MARCHEPRIME-MIOS
Le ROSEAU

1er Agrément

-

Dossier Administratif / Projet

I - IDENTIFICATION DU CENTRE SOCIAL**CENTRE SOCIAL**

Nom ou raison sociale : Association L'encrier

Adresse : 14-16 Rue la Verrerie

Code postal : 33380

Commune : BIGANOS

Téléphone : 0557175457

Télécopie : 0524847542

Mél : ass.lencrier@wanadoo.fr

Site Internet : lencrier.org et lencrier-biganos.org

ORGANISME GESTIONNAIRE

Nom : **ASSOCIATION L'ENCRIER**

Adresse : **14-16 RUE DE LA VERRERIE 33380 BIGANOS**

Représentant légal :

Nom : **COURBIN Micheline**

Adresse : **6 RUE JEAN BOUIN 33380 BIGANOS**

Qualité : **PRESIDENTE**

Structure juridique :

Association 1901

Fondation

Collectivité territoriale, EPCI (préciser :

)

Régie à personnalité morale et autonomie financière (EPA) :

Autres :

Observations

AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE DU CENTRE SOCIAL

Le centre social est administré localement par :

Un conseil d'administration

Un conseil de gestion/de maison/d'animation

Autre :

Nom/Prénom du Président (de l'instance ci-dessus) : COURBIN Micheline

Nom du Directeur du Centre : GOUARD Nadine

Qualification/diplômes : Préparation CAFDES

Employeur : L'ENCRIER

Qui dispose de la délégation de signature sur le compte principal ?

Nom(s) Prénom(s) qualité(s) : GOUARD Nadine directrice

Le Centre Social est-il affilié (ou sera-t-il) à la Fédération départementale des Centres Sociaux ? OUI NON

A une autre Fédération ? OUI
NON

Laquelle ? Fédération Nationale des associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale

Locaux :

Locaux utilisés de manière permanente : Surface en m² 150

Locaux utilisés de manière occasionnelle Surface en m² 600

Propriétaire(s) des locaux : Mairie

Horaires d'ouverture du centre :

Lundi 14h18h

Mardi au vendredi 9h/12h30 13h30/18h (environ)

Samedi 10h 17h

Vacances Fermé entre Noël et le 31 décembre

Autres horaires adaptés selon les besoins

II - LA PARTICIPATION DES HABITANTS

Ne prendre en compte que les instances **propres** au centre social.

Nombre de Siégeant dans l'instance

Conseil d'administration	Habitants	Elus	Représent. associatifs	Institutions	Autres (préciser)
Elus par leurs pairs	9		2	3	
Cooptés			2		
Désignés					
Voix délibérative	9				
Voix consultative	0		2	3	
Autres					
Bureau	Habitants	Elus	Représent. associatifs	Institutions	Autres (préciser)
Elus par leurs pairs	6				
Cooptés					
Désignés					
Voix délibérative	6				
Voix consultative					
Autres					
Conseil/Comité de gestion/Animation/Habitants	Habitants	Elus	Représent. associatifs	Institutions	Autres (préciser)
Elus par leurs pairs					
Cooptés					
Désignés					
Voix délibérative					
Voix consultative					
Autres					
Autres (Précisez :)	Habitants	Elus	Représent. associatifs	Institutions	Autres (préciser)
Elus par leurs pairs					
Cooptés					
Désignés					
Voix délibérative					
Voix consultative					
Autres					

Le bénévolat

Les bénévoles participeront-ils à l'organisation d'activités dans le Centre Social :

OUI NON

Réunion mensuelle de participation aux projets

Animation d'activités

Animation locale (participation logistique aux animations proposées par la commune et les autres associations)

Formation(s) proposée(s) aux bénévoles :

Exemples ☞ Proposition d'activités y compris nouvelles, animations, réunion mensuelle de travail et de projets

Formations nécessaires à des savoirs, savoir-faire et savoir-être, régulières.

Formations proposées par la FNARS, le CLAP/CRI, la fédération des centres sociaux, ASTER33 pour les bénévoles dirigeants...

Les modalités de participation des habitants

(oui/non)

	Information	Consultation	Concertation	Codécision
Elaboration du projet du centre	Oui	Oui	Oui	oui
Evaluation du projet	Oui	Oui	Oui	Oui
Suivi des activités	Oui	Oui	Oui	A voir
Construction du Budget	Oui	Oui	Oui	non
Gestion de l'équipement	Oui	Oui	Oui	Oui
Gestion de l'association	Oui	Oui	Oui	Membres du CA

III - LE PARTENARIAT

Quels sont vos interlocuteurs privilégiés sur le territoire ? Mairies, partenaires sociaux, Services du Conseil Général (Maison Départementale de la Solidarité et de l'Insertion, Antenne Girondine d'Insertion...), Centres Communaux d'Action Sociale, Maison Départementale de Santé, associations, partenaires institutionnels, opérationnels et financiers, écoles et lycées, service petite enfance et jeunesse.

Sur quelles thématiques le centre social est-il reconnu pour son expertise ? Accompagnement social, lutte contre l'illettrisme, insertion, valorisation de l'image de soi, animation intergénérationnelle, connaissance des associations.

Sur quelles thématiques le centre social est-il en position de leadership ? lutte contre l'illettrisme, valorisation de l'estime de soi, insertion sociale, animation culturelle, lien social et animation sociale.

Participez-vous à des groupes de réflexion, d'échanges d'outils, etc... (au local, ou au national) : oui

- Parcours de Découverte Culturelle (MDSI, Centre Culturel la Caravelle de Marcheprime, Conseil général)
- Etudes et réflexions avec la FNARS
- Souffrance psychosociale : docteurs, infirmiers, centre hospitalier Charles Perrens, travailleurs sociaux, services du conseil général
- Création d'outils et de méthodes avec le Centre Ressources Illettrisme d'Aquitaine
- Accompagnement à la scolarité avec le Collège de Biganos et le lycée professionnel
- Hardi'Art avec l'Unité Localisée d'Inclusion Scolaire du Lycée de Biganos
- Travail avec l'ADAV33 pour l'insertion des gens du voyage

Selon vous la densité partenariale sur le territoire pourrait être qualifiée de ?

très faible plutôt faible plutôt forte très forte

Quelles en sont les raisons ?

Partenariat instauré dès la création de l'association (écoles, collèges, CCAS, mairies, services du conseil général...), ce qui a permis aux partenaires de connaître nos actions, nos valeurs et amener un travail collaboratif riche.

IV - LES USAGERS DU CENTRE SOCIAL ET LA ZONE DE COMPETENCES

	CENTRE SOCIAL		ZONE DE COMPETENCE ¹	
Nombre d'usagers/habitants			30720 Habitants	
Caractéristiques ④	Nombre	% total	Nombre	% total
Enfants (0 à 3 ans révolus)*			2348	7,6 %
Enfants (3-5 ans révolus)*				
Enfants (6 à 11 ans révolus)*			2089	6,8 %
Enfants de (12 à 17 ans révolus)*			2856	9,3 %
Jeunes adultes (de 18 à 24 ans révolus)*			1931	6,3 %
Adultes (20 à 64 ans révolus)			18492	58,71 %
Personnes âgées de 65 ans et plus			4908	15,58 %
Nombre de ménages concernés*			ND	
Familles monoparentales **			845	21,9 % des familles allocataires (3858 fin 2010)
Retraités *			6924	27,4 % de la population âgée de 15 ans et plus
Demandeurs d'emploi *			1468	10 % de la population active (15 à 64 ans)
Personnes à faibles revenus**			703	19% des familles de l'ensemble des familles

¹ La zone de compétence couvre cinq communes : AUDENGE, BIGANOS, LANTON, MARCHEPRIME et MIOS

Population étrangère (C.E.E. – hors C.E.E.) *			522	1,7 %
Nbre de ménages allocataires CAF**			4742	Taux couverture caf = 48 %

* données INSEE, recensement 2007

** données Caf décembre 2009 ou 2010 si précisées

ND : non disponible

V- LA FONCTION ACCUEIL

Présence d'une fonction accueil au centre social : OUI NON

Si oui,

S'agit-il d'un espace spécifique : OUI NON

Description de cet espace :

Physique : entrée avec documentation tout public, salle permettant un accueil direct, espace « café » et lecture des journaux, petite pièce pour accéder librement à l'ordinateur en accès libre, à la bibliothèque, aux jeux de société. Cette petite salle permet aussi des petits échanges.

Tâches : Répondre aux questions sur ce qu'est un centre social.

Informé, orienter, faire barrage, initier les échanges.

Est-il assuré par une personne unique OUI NON

Si oui : statut et qualification de cette personne : Salariée avec BAFA, BEP carrières sanitaires et sociale. A travaillé en accueil en Office du tourisme.

Sera formée à la « connaissance des publics », en « gestion des conflits ».

Travaille du mardi au samedi.

Si non, quelles sont les modalités d'organisation de l'accueil :

Le lundi, un bénévole. Nous n'accueillons pas de public le lundi matin.

VI – L'ACCUEIL DES PERSONNES ISSUES DE LA COMMUNAUTE DES GENS DU VOYAGE

Présence d'une aire d'accueil de Gens du Voyage

Sur la zone de compétence du centre social OUI NON

Présence de Gens du Voyage en cours de sédentarisation

Sur la zone de compétence du centre social OUI NON

Si oui, indiquer les actions d'accompagnement mises en œuvre, favorisant :

- La scolarisation : en lien avec le Collège de BIGANOS (accompagnement à la scolarité). En lien avec la famille, utilisation des technologies de l'information et de la communication.
- L'accès aux droits communs : permanence de l'ADAV33 dans les locaux, mise à disposition de téléphone, ordinateur, photocopieur...

- Le lien social: Rencontre avec les utilisateurs de l'association, café, sorties, passages...

VII - DIAGNOSTIC PARTAGE

(Synthèse du document remis en Juin – 2 pages maxi)

1 – Méthode utilisée

Diagnostic à plusieurs voix : conseil d'administration de L'Encrier, coordonnateurs enfance jeunesse, élus en charge de la jeunesse, de la vie associative et de l'action sociale, travailleurs sociaux. Les bénévoles de l'association et le porteur du projet ont été recueillir la voix des habitants, des institutions, des professionnels, par le biais de questionnaires et de rencontres conviviales.

2 questionnaires ont été établis : 1 « partenaires » (associations, établissements scolaires), 1 « habitants ». Il a été mis en ligne sur internet et aussi déposé dans les CCAS, mairies, associations. Le but était d'aller rencontrer les habitants, de récupérer des informations et d'amener les habitants à s'intéresser au projet.

Participations aux réunions de quartiers afin de recueillir le maximum d'informations et de partager avec les habitants et leur expliquer le projet.

Participations aux forums des associations des 5 communes, inventaire des actions proposées et recueil des souhaits des associations en matière d'innovation.

Elaboration de grilles de lecture et analyse des retours en groupe opérationnel : 5 points forts

Animation de 10 réunions permettant des rencontres avec les habitants sur des points à retenir et validation par les élus décisionnaires.

2 – Constats

Depuis 1999, la population du territoire en question a augmenté de plus de 35%, amenant une population jeune avec un fort indice de jeunesse (données CAF) pour les - de 20ans : + 23,70% sur la zone du centre social, + 5.5% sur la Gironde.

Un territoire très attractif auquel il faut porter une attention toute particulière:

- Une augmentation de nouveaux habitants essentiellement due au solde migratoire,
- Un territoire jeune,
- Un profil d'allocataires « famille »,
- Une progression de la monoparentalité importante,
- Un territoire relativement moins « socialement défavorisé » mais avec un nombre significatif et croissant de personnes en difficulté (isolement social, fragilité du lien intergénérationnel, mobilité, chômage, précarité des ressources...)

Des alertes sont soulignées et les élus en sont conscients:

- Faible réseau de **mobilité** sur le territoire, surtout dans sa transversalité,
- Accroissement du nombre de **familles monoparentales**,
- **Personnes âgées** plongées dans la précarité,
- Violences et dégradations,
- Manque de **logements sociaux** malgré les efforts des communes,
- Faibles offres de travail ou inadaptées,
- **Eloignement domicile/travail** de plus en plus difficile à supporter pour la famille (frais supplémentaires, amplitude de gardes des enfants, horaires de garde atypiques...)

3 - Zone de compétence

Bassin d'Arcachon « Nord ».

Les 5 communes du sud de la COBAN (communauté de communes du Bassin d'Arcachon NORD) : Audenge, Biganos, Lanton, Marcheprime et Mios.

4 – Attente des habitants

Plus que des demandes de services, c'est un besoin de rencontre, de partage, de lien social, d'échanges qui émerge le plus fortement.

Trop d'habitants se trouvent isolés. Ils demandent plus de solidarités de voisinage par le biais de lieux d'accueil, conviviaux et de proximité.

Ils recherchent des points d'informations et d'accueil.

Majoritairement, les habitants travaillent en dehors des cinq communes concernées et lorsqu'ils rentrent le soir, les services d'information sont fermés. Ces personnes ne savent pas comment se tenir informées des manifestations et des activités des communes concernées. Beaucoup ne veulent pas recevoir de publicité dans leur boîte à lettres et ne reçoivent pas, de ce fait, le bulletin d'information municipal.

Ils ne savent pas comment créer des liens avec le voisinage.

Les habitants ont des besoins récurrents mais ont aussi des propositions de solutions.

Ils veulent recréer un lien social, des réseaux d'échanges, recevoir et surtout donner et échanger.

Les familles se trouvent confrontées à un besoin de lieux de parole et d'accompagnement dans leur rôle de parents.

Ils comptent sur la création du centre social pour mettre en œuvre des actions de solidarité.

5 – Attente des partenaires

Les associations rencontrées, comprennent que l'enjeu de la création d'un centre social n'est pas de faire ce qui existe déjà, mais bien de mettre en cohérence leurs besoins à l'échelle des cinq communes. Elles aimeraient mutualiser, mettre en commun des compétences et espèrent un lieu qui leur permettra de mettre en débat leurs besoins et en trouver des solutions.

Les partenaires sociaux se sont engagés dès le début. Ils ont compris que ce qui allait être mis en place serait un outil de lien social leur permettant de mieux répondre aux difficultés que rencontre leur public. Le fait qu'il soit ouvert à toutes générations confondues les a rassurés car il y a un manque sur ce territoire.

Les gens du voyage espèrent y trouver un lieu de proximité et d'écoute.

Les collectivités en attendent un lieu qui serve de relais des services publics et soit ouvert à des horaires différents de ceux qui sont présentés par leurs services. Elles ont compris que le centre social a pour mission de développer l'engagement des personnes elles-mêmes dans leurs besoins de transformation du territoire ou de leur histoire.

Les établissements scolaires attendent beaucoup du centre social ; accompagnement à la scolarité, aide aux enfants en difficulté, relais de la relation parents/enfant/instituteur, ainsi que des lieux de permanences et d'écoute pour les jeunes qui décrochent.

6 – Analyse des équipes du centre social

L'équipe est en train de se mettre en place. Elle aspire à la mise en place du projet et est consciente du travail de collaboration qui devra être instauré. Actuellement elle se forme à ses nouvelles missions.

Les bénévoles sont impliqués dans le projet depuis le début. Ils agissent en collaboration avec les professionnels et chacun respecte les savoir-faire des uns ou des autres.

Orientations principales :

Répondre aux besoins liés aux réalités sociales du territoire : mères isolées, enfance en danger, aide à la scolarité, Illettrisme, responsabilisation et intégration de la jeunesse.

Animer le territoire avec les partenaires concernés et les habitants et en faire des acteurs et des ressources par des démarches participatives.

Impulser, coordonner, animer des actions à construire.

Le centre social et culturel a pour vocation d'être un acteur du développement social territorial qui croise des éléments de politique publique et des besoins sociaux.

Il s'inscrit pleinement sur son territoire de vie : Audenge, Biganos, Lanton, Marcheprime et Mios,

- ✓ Il collabore avec tous les acteurs et génère une plus-value sociale,
- ✓ Il impulse de nouvelles actions et valorise les actions et projets existants, en lien avec les besoins des habitants et du territoire (démarche participative),
- ✓ Il est un initiateur en termes d'activités nouvelles,

Il s'appuie sur l'existant et les savoir-faire pour développer dans les autres communes les actions

- **ESPACES DE LIEN SOCIAL:** Lutter contre l'exclusion, tisser du lien social, rompre l'isolement.
- **SOLIDARITES ET PARTAGE DE SAVOIRS:** Faire émerger et encourager les initiatives solidaires et citoyennes et contribuer au développement des services utiles à la population
- **SOUTIEN A LA PARENTALITE ET A L'EDUCATION:** Accompagner les parents dans leur mission au quotidien, les valoriser dans leur rôle éducatif, réintroduire la parole.
- **RELAIS DE LA VIE ASSOCIATIVE:** Servir de relais aux habitants des 5 communes pour proposer une offre d'animation qui colle au plus près de leurs demandes. Promouvoir les associations du territoire.

→ Un équipement de quartier à vocation sociale globale

Le centre social supra-communal est accessible à tous les habitants et les associations des cinq communes.

Il recherchera toutes les possibilités de maillage du territoire pour offrir au plus près les services utiles aux habitants.

Il offrira une meilleure lisibilité des actions de tous et pour tous, ce qui est demandé par les collectivités et les partenaires.

Notre projet se fonde sur des besoins de cohésion sociale. Des espaces et des temps d'information et d'animation collective pour les familles, mais aussi des actions permettant à toutes les générations de se rencontrer, d'échanger et d'agir collectivement seront mis en place. Il développe l'engagement des personnes elles-mêmes dans des dynamiques collectives (personnes considérées comme des ressources et des acteurs)

→ Un équipement à vocation familiale et pluri-générationnelle

Le projet se fonde sur des besoins de cohésion sociale. Des espaces et des temps d'information et d'animation collective pour les familles, mais aussi des actions permettant à toutes les générations de se rencontrer, d'échanger et d'agir collectivement seront mis en place.

→ Un lieu d'animation de la vie locale

L'objectif du centre social est de favoriser une vie locale dynamique et coordonnée, permettant à tous les habitants en fonction de leurs envies, de s'impliquer dans une action, un projet ..., mais également de soutenir et promouvoir les associations locales dans leur projet. Il ne s'agira pas de faire ce qui existe déjà, mais d'informer, d'orienter, de proposer et d'impulser.

→ Un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices

De manière globale, le centre social et culturel, par son projet négocié avec l'ensemble des acteurs, souhaite se positionner comme une structure :

- d'aide et d'accompagnement des personnes, en appui à l'action sociale des communes concernées,
- d'accompagnement des initiatives individuelles et collectives,
- de soutien et de promotion de la vie associative,

L'objectif est bien de devenir :

- un lieu ressource pour les habitants, les associations et les partenaires,
- un lieu d'écoute et de recensement des besoins des acteurs locaux.

4 Fiches « projets »

18 fiches « actions »

Le centre social et culturel va rechercher les potentialités et ressources locales qui vont permettre de proposer une offre équitable et de proximité, sur l'ensemble du territoire.

En cela, il favorise une mise en réseau des différents acteurs.

Après avoir priorisé les actions, sa mission sera de :

- **Recenser l'existant** de ces actions si elles existent sur certaines communes seulement,
- **S'appuyer sur l'existant et les savoir-faire pour développer** les actions dans les autres communes,
- **Proposer des espaces de réflexion** et des techniciens pour mettre en place les actions inexistantes.
- **Impulser, appuyer, coordonner et/ou animer** les actions à construire.

Objectifs :

- ✚ Lutter contre l'exclusion.
- ✚ Tisser du lien social.
- ✚ Rompre l'isolement.

Ressources mobilisées (internes et externes) :

- ✓ Équipe du centre social,
- ✓ Habitants,
- ✓ Partenaires sociaux : Centre Communaux d'Action Sociale, Services du Conseil Général (Maison Départementale de la Solidarité et de l'Insertion, Antenne Girondine d'Insertion, Jeunesse),
- ✓ Associations,
- ✓ Médiateur, animateurs, référents thématiques (Caan'Abus, Planning Familial, ANPAA, médiateur familial...)
- ✓ Financeurs par action

Liste des actions :

- 1.1 : Accueil, information et orientation des usagers,
- 1.2 : Accueil, orientation et accompagnement individuel des personnes à leur demande vers les différents partenaires selon les problématiques rencontrées (santé, emploi...),
- 1-3 : Organisation de moments d'animations accessibles à tous,
- 1-4 : Soutien aux initiatives locales et accompagnement des habitants dans leurs projets,
- 1-5 : Animation du territoire et impulsion de rencontres thématiques ouvertes : Exemple de conférences sur des thèmes adaptés aux missions d'un centre social.

Modalités d'Évaluation :

Niveau d'atteinte des objectifs de l'axe 1 au regard de la mise en œuvre des actions (échelle de valeur).

<p>Fiche Action N° 1-1 Espaces de lien social</p>	<p><u>Accueil, information et orientation des usagers</u> <i>Mission principale du centre social et culturel</i></p>
<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Accueillir de façon personnalisée et anonyme avec possibilité de recevoir de façon individuelle, ➤ Informer les personnes, ➤ Orienter vers l'interlocuteur adéquat, ➤ Mettre en place des permanences de proximité. 	
<p>Ressources mobilisées (internes et externes) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Équipe du centre social et culturel, - Habitants, - Associations, - Services sociaux locaux, - Services du Conseil Général, de la Caisse d'Allocations Familiales, Mission Locale... 	
<p>Descriptif de l'action : Avoir une fonction d'écoute et de lien, de veille, d'observation sociale et d'analyse dans la plus grande confidentialité.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Offrir un lieu d'accueil avec un personnel compétent, ayant connaissance du réseau. • Proposer : <ul style="list-style-type: none"> ○ Une écoute concrète dans la résolution de petite difficulté. ○ Une orientation vers les structures adaptées, à la demande. ○ Un rendez-vous avec un professionnel dans une des permanences concernées. • Entretenir des relations de partenariat avec le réseau afin de bien connaître les activités de chacun. 	
<p>Modalités d'Evaluation :</p> <p>Fréquentation des différentes permanences, Nombre de personnes reçues, Nombre de propositions d'ateliers portés par les usagers.</p>	

Objectifs :

- Participer à la lutte contre les exclusions.
- Accompagner les personnes en difficulté.
- Offrir des lieux de mixité sociale
- Etre un relais avec les services sociaux existants.
- Revaloriser l'image de soi.

Ressources mobilisées (internes et externes) :

- Équipe du centre social et culturel,
- Habitants,
- Associations,
- Collectivités,
- Conseil en insertion, psychologue, Pôle-Emploi, CCAS, MDSI, Mission locale, PADES, chantiers formations, coach, écoles, collèges, lycées...
- Permanences (drogue, alcool, planning familial, violences...) médecin, psychologue, médiateur social, médiateur familial, conseil en insertion, Maison Départementale de Santé, services sociaux, Service d'Accueil et de Vie Sociale (handicap), Protection Maternelle et Infantile (PMI)

Descriptif de l'action : Mettre en place des activités de « mobilisation » en faveur des habitants des différentes communes.

- Autoproduction (jardins, couture, cuisine...) et auto réhabilitation d'espaces de vie, d'expression, de culture,
- Activités diverses basées sur les compétences des personnes accompagnées, les amenant à devenir animatrices de ces activités,
- Ateliers de valorisation de l'image de soi (coiffeur, esthéticienne, vestiaire),
- Mise en place d'actions en commun autour d'activités pédagogiques, sociales, sportives, culturelles...Ex : activité cuisine en lien avec le jardin, la lecture et l'écriture (habitants, voisins, personnes en difficulté),
- Organisation de permanences pour permettre à l'utilisateur d'avoir un lieu d'accueil en fonction de sa problématique,
- Accompagnement social et/ou professionnel personnalisé en prenant en compte la globalité de la personne, à la demande et en étroite collaboration des partenaires sociaux et institutionnels (CCAS, MDSI, AGI, Mission locale, Pôle-Emploi)

Modalités d'évaluation :

Nombre d'actions ou d'ateliers mis en œuvre,
Nombre de suivis ponctuels et occasionnels,
Nombre de professionnels impliqués.

Fiche Action N° 1-3
Espaces de lien social

Animations pour tous
Accéder une vie sociale « ordinaire »

Objectifs :

- Permettre aux personnes de se détendre et de s'octroyer le droit de ne rien faire.
- Proposer à des personnes en situation d'exclusion de tout type (handicap, origine culturelle, âge...) de participer à une vie sociale ordinaire.
- Favoriser la mixité sociale.

Ressources mobilisées (internes et externes) :

- Équipe du centre social et culturel,
- Habitants,
- Associations.

Descriptif de l'action :

- Faciliter des moments informels : « papotages » ; tel jour, telle personne propose qu'on partage un gâteau, ou que l'on fasse quelque chose simplement, avec les autres.
- Créer des activités ouvertes à tous et accessibles à des personnes en situation de handicap (jeux de société, sorties, activités diverses)

Modalités d'évaluation :

Nombre d'ateliers mis en place,
Nombre d'activités créées,
Nombre de personnes concernées.

Objectifs :

- Développer et encourager la citoyenneté.
- Favoriser l'expression et l'émergence de projets d'habitants.
- Impulser et accompagner leur participation.
- Impliquer les habitants dans le projet du Centre Social.
- Créer des partenariats innovants et constructifs autour du partage des actions, des savoirs et des espaces, dans le respect des spécificités de chacun.

Ressources mobilisées (internes et externes) :

- Équipe du centre social et culturel,
- Habitants,
- Associations,
- Appuis techniques et logistiques,
- Partenaires : centres culturels, médiathèques/bibliothèques, services emploi, services jeunesse.

Descriptif de l'action :

- Proposer aux habitants porteurs de projets de les accompagner dans leur réalisation, dès lors qu'il s'agit de projet de territoire et/ou de quartier, d'animation ou d'actions solidaires. Ex : fêtes de quartiers, nettoyage de forêt, Téléthon, collecte de la Banque alimentaire...
- Impulser et accompagner les projets environnementaux, de commerce équitable (Système d'Echange Local, Association de Maintien de l'Agriculture Paysanne, épicerie sociale/solidaire ...)
- Aide à la préparation des actions, techniquement, tout en laissant les habitants maîtres d'œuvre des projets.

Modalités d'évaluation :

Nombre d'accompagnement de projets réalisés,
Nombre d'actions ou de projets impulsés en lien avec cet accompagnement.

Objectifs :

- Animer le territoire, informer les habitants et les utilisateurs, de façon concertée.
- Construire des activités à partir de projets pédagogiques partagés.

Ressources mobilisées (internes et externes) :

- Équipe du centre social et culturel,
- Habitants,
- Associations,
- Appuis techniques et logistiques,
- Partenariats.

Descriptif de l'action :

- Impulser, organiser des temps forts destinés aux habitants : réunions publiques thématiques, forums, conférences...
- Proposer des activités liées à des projets partagés. Ex : Mise en place de jardins familiaux, AMAP,...
- Impulser des actions citoyennes liées à des besoins sociaux, notamment par le biais du service civique.

Modalités d'évaluation :

Nombre de temps forts organisés,
Nombre et type d'actions réalisées,
Nombre de personnes impliquées,
Nombre de personnes présentes et/ou bénéficiaires.

Objectifs :

- ✚ Réapprendre à vivre développer des savoir-être et savoir-faire et apprendre à faire ensemble.
- ✚ Mener des actions de prévention : prévention de l'isolement, de l'exclusion et de la précarité.
Contribuer à améliorer l'accès à la culture pour tous.
- ✚ Faire émerger et encourager les initiatives solidaires et citoyennes et contribuer au développement des services utiles à la population (animation de la vie locale).

Ressources mobilisées (internes et externes) :

- ✓ Equipe du centre social et culturel,
- ✓ Habitants,
- ✓ Associations,
- ✓ Partenaires sociaux et municipalités,
- ✓ Espaces existants,
- ✓ Conseiller en insertion professionnelle,
- ✓ Conseiller en Economie Sociale et Familiale...

Liste des actions :

2-1 Activités collectives permettant de « faire ensemble » : sorties, créativité, accès à la culture, participation à des événements locaux, échanges de livres, de vêtements, ...

2-2 Actions de formation :

- ✓ Alphabétisation, lutte contre l'illettrisme,
- ✓ Précode
- ✓ informatique et Internet, y compris dans les structures accueillant des personnes âgées.


en partenariat avec l'existant sur le territoire




Penser mobilité, proximité. Initier des réflexions sur des moyens de transport nouveaux.

Modalités d'Evaluation :

Niveau d'atteinte des objectifs de l'axe 2 au regard de la mise en œuvre des actions (échelle de valeur)

<p>Fiche Action N° 2-1 Solidarités et partage de savoirs</p>	<p align="center"><u>Activités collectives permettant de « faire ensemble » et de partager des savoirs et des savoir-faire</u></p>
<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Développer la notion de solidarité. ➤ Recréer du lien social et intergénérationnel. ➤ Favoriser la rencontre entre les habitants, apprendre à se connaître et faire ensemble des activités diverses et nouvelles. ➤ Développer la participation des habitants et soutenir les initiatives. ➤ Renforcer la dynamique citoyenne (associative et participative). 	
<p>Ressources mobilisées (internes et externes)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Equipe du centre social et culturel, - Habitants, - Associations. 	
<p>Descriptif de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recenser les propositions de savoirs à partager et les actions existantes. • Recenser les demandes de savoirs et savoir-faire à partager. • Mettre en relation les offres et les demandes. • Trouver et mettre à disposition des lieux pour permettre ces échanges. <p>Exemple d'activités : Sorties culturelles, environnementales, sportives et artistiques...balade, promenade.</p> <p> Ne pas oublier les seniors et les personnes en situation de handicap. Penser mobilité. Actions qui doivent être itinérantes.</p>	
<p>Modalités d'Evaluation :</p> <p>Nombre de personnes proposant leurs savoirs Fréquentation des ateliers : nombre d'enfants et d'adultes concernés Nombre de partenaires concernés Niveau d'implication des partenaires (échelle de valeur)</p>	

<p>Fiche Action N° 2-2 Solidarités et partage de savoirs</p>	<p align="center"><u>Actions de formation :</u> Alphabétisation, lutte contre l'illettrisme, précode, informatique et Internet</p>
<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Alphabétisation et lutte contre l'illettrisme : Permettre aux personnes sorties du système scolaire, ne maîtrisant pas les écrits du quotidien d'accéder ou de se maintenir dans l'emploi, de retrouver l'estime de soi. ➤ Précode : Permettre aux personnes en difficulté, non mobiles d'accéder à la conduite d'une voiturette ou à des séances normales de code. ➤ Informatique et Internet : Permettre à toute personne d'accéder aux bases de l'informatique comme outil social. ➤ Favoriser les espaces « accès libre » à l'ordinateur pour permettre à tous de se connecter. 	
<p>Ressources mobilisées (internes et externes) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Équipe du centre social et culturel, - Habitants, - Associations, - Collectivités, - Services sociaux communaux et du Conseil Général. 	
<p>Descriptif de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Alphabétisation, lutte contre l'illettrisme, Précode, • Recenser l'existant dans les actions de formations citées, • Développer localement les accès en favorisant la proximité et en s'appuyant sur toutes les compétences reconnues, existantes (Centre Ressources Illettrisme), • Appuyer des actions de lutte contre l'illettrisme sur toutes les communes du Centre Social en accompagnant les associations qui souhaitent mettre en place ces actions et les promouvoir, • Proposer des séances de code adaptées, avec du matériel professionnel, en collaboration avec les auto-écoles, • Informatique, • Proposer des actions de formation de base en informatique dans les établissements recevant des personnes âgées ou handicapées afin de leur permettre de continuer à échanger avec leur famille, • Favoriser les échanges intergénérationnels autour de cet outil, • Accès libre, • Recenser les espaces et proposer à toute personne des lieux d'accès libre et gratuit à l'ordinateur. <p> Veiller à la charte de l'espace NetPublic (droits et devoirs des Espaces Publics Numériques)</p>	
<p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Nombre d'actions engagées, type d'actions, Nombre de personnes concernées par action, Type de public concerné par action, Niveau de satisfaction des publics par rapport aux objectifs lors de l'inscription (échelle de valeur).</p>	

Objectifs :

- ✚ Mettre en place des lieux de rencontres et d'échanges afin de parler des pratiques et partager des expériences.
- ✚ Lutter contre l'isolement des familles.
- ✚ Réintroduire la parole.
- ✚ Valoriser les parents dans leur rôle éducatif.
- ✚ Contribuer à l'épanouissement des enfants et des jeunes par des actions d'accès à la citoyenneté.

Ressources mobilisées (internes et externes)

- ✓ Équipe du centre social et culturel,
- ✓ Habitants,
- ✓ Services de la Caisse d'Allocations Familiales,
- ✓ Ecole des parents,
- ✓ Etablissements scolaires et petite enfance,
- ✓ Partenaires concernés par l'action,
- ✓ Réseau de personnes âgées (mamies/papis),
- ✓ Service du Conseil Général,
- ✓ Educateur de jeunes enfants...

Liste des actions :

- 3-1 Développer des lieux de rencontre destinés à améliorer la relation enfants-parents,
- 3-2 Loisirs et actions en direction des familles,
- 3-3 Espaces d'information,
- 3-4 Retisser un lien « parental » local,
- 3-5 Mise en place d'actions responsabilisantes menées avec les jeunes (apprentissage de la vie sociale et de la citoyenneté),
- 3-6 Accompagnement à la scolarité.

Modalités d'évaluation :

Niveau d'atteinte des objectifs de l'axe 3, au regard de la mise en œuvre des actions.
(échelle de valeur)

<p>Fiche Action N° 3-1 Soutien à la parentalité et à l'éducation</p>	<p align="center"><u>Développer des lieux de rencontre enfants /parents (LAEP)</u></p>
<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Conforter la relation parent-enfant. ➤ Ouvrir l'enfant et le parent au lien social en travaillant sur la séparation, en amont de la scolarisation. ➤ Préparer l'autonomie de l'enfant. ➤ Prévenir la maltraitance. ➤ Participer à l'éveil et à la socialisation de l'enfant. ➤ Apporter un appui aux parents dans l'exercice de leur rôle par un échange avec d'autres parents ou avec des professionnels. 	
<p>Ressources mobilisées (internes et externes) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Équipe du centre social et culturel, - Habitants, - Au moins deux accueillants, formés à l'écoute, - Ressources institutionnelles, - Professionnels. 	
<p>Descriptif de l'action :</p> <p>Offrir aux familles des espaces d'écoute et d'échanges autour de la relation parents enfants, de la naissance à 6 ans :</p> <ul style="list-style-type: none"> • lieu de vie adapté aux tout-petits, où les enfants partagent des temps de jeux, d'activités et de découvertes. • écoute et échange pour les parents, autour de thèmes touchant toutes les familles. • soutien à la parentalité, où chaque adulte apprend à créer ou recréer du lien avec son enfant, autour d'ateliers ou d'activités communes. • innovant qui favorise ouvertement l'accès des tout-petits porteurs de handicap ou malades chroniques à la collectivité, en veillant aux pathologies, • lieu ressource proposant aux familles, spécialement lorsqu'elles ont un enfant différent, des temps de rencontres privilégiés, afin de les guider, leur proposer un soutien concret et faire fonctionner le réseau de compétences tissé par l'Association depuis sa création. <p>Cet espace respecte la confidentialité et l'anonymat des familles. La fréquentation de ces lieux est gratuite. Le règlement intérieur stipule les conditions de fréquentation pour les familles. Ce lieu n'a pas de vocation thérapeutique ni de garde d'enfant. Les jeux à disposition sont des supports favorisant la relation entre adultes et enfants.</p>	
<p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Régularité des espaces d'écoutes et d'échanges, Nombre de parents concernés, Nombre d'enfants concernés, Nombre de partenaires sollicités, Niveau de satisfaction des bénéficiaires.</p>	

<p>Fiche Action N° 3-2 Soutien à la parentalité et à l'éducation</p>	<p style="text-align: center;"><u>Loisirs et actions en direction des familles</u> <i>Susciter les occasions</i></p>
<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Susciter les occasions de créer des espaces de rencontre et d'échanges entre les parents. ➤ Mettre en place de nouvelles actions ... 	
<p>Ressources mobilisées (internes et externes) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Equipe du centre social et culturel, - Associations, - Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement pour les Parents, - Parents. 	
<p>Descriptif de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organiser des cafés des parents. • Mettre en œuvre des ateliers en ludothèques permettant aux enfants et aux parents de partager des moments d'échange autour du thème du jeu... • Mettre en place des actions d'appui sur des thématiques telles que : le deuil (parents en deuil), harcèlement à l'école, préparation à la séparation de la mère et de l'enfant lors de la préscolarisation, handicap, prévention pour les familles en précarité... • Construire des projets communs avec l'équipe d'animation et les parents autour de loisirs (sorties à la journée, week-end, sorties, jardins, cuisine...). 	
<p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Nombre et type d'actions créés, Nombre de personnes concernées par actions, nombre d'adultes, nombre d'enfants, Type de public (mixité des publics, âge, sexe).</p>	

<p>Fiche Action N° 3-3 Soutien à la parentalité et à l'éducation</p>	<p style="text-align: center;"><u>Espaces d'information</u> <i>Rechercher et développer ces espaces</i></p>
<p>Objectifs :</p> <p>Créer ou développer des Points Info Famille (vacances, droits, santé, loisirs...) favorisant l'accès de toutes les familles à l'information et à simplifier leurs démarches quotidiennes en leur proposant des points d'information accessibles, susceptibles de les orienter rapidement et efficacement vers les structures adéquates.</p>	
<p>Ressources mobilisées (internes et externes) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Équipe du centre social et culturel, - Habitants, - Services institutionnels, - Travailleurs sociaux. 	
<p>Descriptif de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre à disposition, quand ces lieux n'existent pas, des lieux d'information sur : <ul style="list-style-type: none"> ○ La santé, ○ L'accès aux droits, ○ La pré natalité et l'arrivée de l'enfant, ○ les vacances... 	
<p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Création effective du(es) Point(s) Info Famille Nombre et type de partenaires impliqués</p>	

Objectifs :

- Proposer des offres supplémentaires ou complémentaires et différentes pour l'accueil des enfants afin que les familles puissent concilier vie professionnelle et vie familiale.
- Répondre à des besoins différents des organisations classiques.
- Réseau de baby Sitter (mise en lien) jeunes ou jeunes retraités.
- Développer de nouvelles offres de lien « parental », type mamie au pair.

Ressources mobilisées (internes et externes) :

- Équipe du centre social et culturel,
- Habitants,
- Services « Enfance- Jeunesse »,
- Services « emploi »,
- Services de la Caisse d'Allocations Familiales,
- Services du Conseil Général,
- Réseau des assistantes maternelles.

Descriptif de l'action :

- **Mise en place d'un réseau baby-sitting** destiné à tous les parents, ayant besoin d'une garde d'enfant occasionnelle et à toutes les personnes désirant faire du baby-sitting.

L'objectif de ce réseau est d'offrir aux parents et aux jeunes, une solution adaptée à la demande de chacun : formation des jeunes, outils pratiques sur la garde d'enfant, l'embauche de personnel, les conditions de travail, de mettre en relation les parents et les jeunes, avec un rôle d'information et d'accompagnement, dans un souci de proximité et de convivialité.

Une formation peut être proposée aux jeunes, avec plusieurs modules (premiers secours, pédagogie de l'enfant, sécurité, jeux, bricolage, ...)

- **Favoriser l'émergence de nouvelles solutions de garde.** Par exemple avec des grands parents.

Modalités d'évaluation :

Nombre d'actions réalisées,
Nombre de baby-sitter et/ou de gardes à domicile concernés,
Nombre de parents bénéficiaires.

<p>Fiche Action N° 3-5 Soutien à la parentalité et à l'éducation</p>	<p align="center"><u>Accompagner les jeunes dans leur intégration dans la société</u></p>
<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Créer une dynamique de projets et d'initiatives pour le public « jeune » du territoire. ➤ Permettre aux jeunes de s'impliquer dans la vie locale et d'être reconnus. ➤ Développer des outils d'accès à l'autonomie. ➤ Favoriser l'apprentissage de l'autonomie, de la citoyenneté, de la tolérance mutuelle et du respect. ➤ Accompagner les jeunes dans leur intégration dans la société : apprentissage de la vie sociale et de la citoyenneté. ➤ Permettre à des jeunes de moins de 18 ans de créer leur association autour d'un projet commun. 	
<p>Ressources mobilisées (internes et externes) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Équipe du centre social et culturel, - Habitants, - Associations, - Parents, - Services jeunesse des cinq communes, - Education Nationale, - Partenariat avec la Mission Locale, les services concernés du Conseil Général et de la CAF. 	
<p>Descriptif de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création de temps forts organisés par les jeunes en faveur de la solidarité : aide au Téléthon..., • Favoriser les échanges et la mixité sociale (ex : mise en place de concert pour la banque alimentaire ou les restos du cœur), • Mise en place d'actions ponctuelles ou régulières par les jeunes et pour les jeunes ou pour toute la population du territoire, • Accompagnement des jeunes sur des projets à caractère culturel, sportif, festif, humanitaire en fonction de leurs attentes (ex : tournois multimédia, sorties loisirs...), • Intégration au dispositif du Réseau National de Juniors Associations, • Accompagnement des jeunes mineurs dans leurs démarches auprès des institutions et administrations, • Aide à la formulation et à la rédaction de leur projet, • Aide au montage du budget prévisionnel, • Recherche de subventions, appels à projets, • Préparation du groupe à la présentation en jury (simulation), • Apprentissage du fonctionnement d'une mairie, d'une association. 	
<p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Nombre d'actions réalisées, Nombre de jeunes impliqués, Nombre de jeunes concernés, Type de public concerné (répartition par âge, sexe et communes), Nombre de partenaires impliqués.</p>	

Fiche Action N° 3-6
Soutien à la parentalité et
à l'éducation

Accompagnement à la scolarité
Renforcer les échanges

Objectifs :

- Offrir, aux côtés de l'Ecole, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir.
- Favoriser l'implication des familles en leur offrant un espace d'information et de dialogue pour les aider dans le suivi et la compréhension de la scolarité de leurs enfants et faciliter leur relation avec l'école.
- Développer les liens avec les établissements scolaires et renforcer les échanges entre les parents, les enseignants, les équipes éducatives et les intervenants de l'accompagnement à la scolarité.

Ressources mobilisées (internes et externes) :

- Équipe du centre social et culturel,
- Habitants,
- Education Nationale,
- Financeurs (CAF, DDASS, DDJS, FASILD, Conseil Général, ADAV33, FIV ...),
- Familles.

Descriptif de l'action :

- Aide aux devoirs, en dehors du temps scolaire dans des espaces adaptés, en complémentarité avec l'école.
- Accompagnement personnalisé de l'enfant, en groupe restreint, et implication des parents.
- Accompagnement culturel.
- Accompagnement des enfants du voyage.
- Aider les jeunes, en utilisant les technologies de l'information et de la communication notamment, à acquérir des méthodes, des approches, des relations susceptibles de faciliter l'accès au savoir.
Proposer des actions et des pratiques fortement centrées sur l'acquisition de savoirs, savoir-faire, savoir-être, sans pour autant, dans sa démarche, reproduire «l'école après l'école».
- Apporter une aide méthodologique au travail scolaire.

Modalités d'évaluation :

Nombre de « cycles ou temps » d'accompagnement à la scolarité mis en œuvre,
Nombre de jeunes concernés,
Nombre et type de partenaires mobilisés,
Amélioration du comportement et des résultats des enfants concernés.

Objectifs :

- ✚ Soutien, accompagnement des associations du territoire à leur demande.
- ✚ Proposer aux habitants des communes concernées une offre d'animations qui colle au plus près de leurs demandes.

Ressources mobilisées (internes et externes) :

- ✓ Equipe du Centre Social,
- ✓ Habitants,
- ✓ Associations,
- ✓ Commerçants,
- ✓ Mécènes,
- ✓ Ressources web.

Liste des actions :

✓ Collecter et diffuser l'information associative sur le territoire concerné :

4-1 Relayer/relier l'information associative sur un portail associatif dédié.

✓ Soutenir et accompagner les associations dans leur fonctionnement et dans leurs projets :

4-2 Organiser des formations (TIC) pour les bénévoles et les salariés associatifs (gestion, PAO, bases informatiques, remise à niveau...) en fonction des besoins exprimés.

4-3 Proposer un accès au matériel informatique et à Internet (pour celles et ceux qui n'y ont pas accès).

4-4 Création d'un espace documentation spécifique au monde associatif : (Association Mode d'emploi, la mallette associative, le journal de l'animation, cohésion sociale, Comité Départemental Olympique et Sportif...)

✓ Permettre aux associations du territoire de se connaître :

4-5 Organiser un temps fort festif avec l'ensemble des associations (festival des associations) afin de favoriser les échanges.

Modalités d'Evaluation :

Niveau d'atteinte des objectifs de l'axe 4 au regard de la mise en œuvre des actions (échelle de valeur).

<p>Fiche Action N° 4-1 Relais de la vie associative</p>	<p align="center"><u>Relier/relayer l'information associative sur un portail associatif dédié.</u></p>
<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Diffuser les informations des associations adhérentes par le biais d'un portail associatif, au travers du site du Centre Social et Culturel. 	
<p>Ressources mobilisées (internes et externes) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Équipe du centre social et culturel, - Habitants, - Toutes les associations souhaitant se faire connaître ou participer, - Commission associative, - Services municipaux à la vie associative. 	
<p>Descriptif de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recueillir des informations que les associations souhaitent diffuser : activités, secteur d'accroche, public, horaires, coordonnées... • Mettre en ligne les informations par le biais d'un intranet. • Effectuer une mise à jour mensuelle des informations. • Mettre en place une newsletter. 	
<p>Modalités d'évaluation : Création effective du site internet, Nombre de connexions au site (mensuelle; annuelle), autre indicateur à construire.</p>	

Fiche Action N° 4-2
Relais de la vie associative

Apporter un soutien à la formation (TIC) pour les bénévoles associatifs
en fonction des besoins exprimés.

Objectifs :

- Apporter un soutien aux associations en leur apportant une formation adaptée à leurs besoins,
- Accompagner les bénévoles en insertion
- Améliorer les connaissances et compétences des responsables associatifs.

Ressources mobilisées (internes et externes) :

- Équipe du centre social et culturel,
- Habitants,
- Associations,
- Personne référente pour les associations, commission « associations »,
- Personnes qualifiées issues d'organismes de formation.

Descriptif de l'action :

- Proposer aux responsables associatifs (associations adhérentes) des formations de groupe dans le domaine des TIC. Ces temps de formation auront lieu localement et devront être choisis en fonction des attentes des associations adhérentes.
- Ces formations seront, pour certaines, menées par des organismes qualifiés; elles pourront être en partie payantes pour les associations participantes. Le fait d'être plus nombreuses permettra de négocier les tarifs. Elles pourront aussi être basées sur un échange de savoirs et de compétences.

Modalités d'évaluation :

Nombre de formations réalisées,
Nombre de personnes présentes/formation,
Nombre d'associations représentées/formation.

Objectifs :

- Permettre aux associations adhérentes d'utiliser les outils informatiques dans nos locaux pour leurs activités associatives.
- Les accompagner dans l'utilisation d'Internet, si besoin.

Ressources mobilisées (internes et externes) :

- Équipe du centre social et culturel,
- Associations.

Moyens matériels : Postes informatiques connectés à Internet, imprimantes.

Descriptif de l'action :

- Utilisation des ordinateurs par les associations adhérentes pour les activités de l'association.
- Mise à disposition des matériels : ordinateurs, imprimantes, photocopieurs...

Modalités d'évaluation :

- ✓ Nombre d'associations adhérentes.
- ✓ Nombre de passages d'associations dans les locaux.

<p>Fiche Action N° 4-4 Relais de la vie associative</p>	<p align="center"><u>Offrir un espace documentation spécifique aux bénévoles associatifs</u></p>
<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Soutenir les associations dans leur projet. ➤ Favoriser la connaissance des règles de création, fonctionnement des associations. ➤ Permettre aux responsables associatifs de trouver des réponses à leurs questions sur la vie de l'association : statuts, fonction employeur, finances... 	
<p>Ressources mobilisées (internes et externes) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Équipe du centre social et culturel, - Associations. 	
<p>Moyens matériels : un espace dédié spécifiquement à la documentation sur les associations.</p>	
<p>Descriptif de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Constituer un fonds documentaire concernant le cadre juridique, la création et le fonctionnement d'une association avec des documents, livres, revues,...mais aussi une liste des bonnes adresses internet, abonnement aux magazines spécialisés : Association Mode d'emploi, la mallette associative, le journal de l'animation, cohésion sociale, Comité Départemental Olympique et Sportif... 	
<p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Mise en place effective de l'espace documentation, Niveau de mise à jour régulière des documents et régularité, Niveau de satisfaction des associations (échelle de valeur).</p>	

Fiche Action N° 4-5
Relais de la vie associative

Favoriser les rencontres inter associatives **Sur l'ensemble des 5 communes**

Objectifs :

- Regrouper, pendant un temps convivial et festif, l'ensemble des associations du territoire.
- Favoriser la rencontre inter-associative.
- Contribuer à faire se connaître les associations et pratiquer des échanges de savoirs.
- Participer à la lisibilité des communes du territoire.



Cette action doit être réfléchie et préparée en amont avec les associations adhérentes

Ressources mobilisées (internes et externes) :

- Équipe du centre social et culturel,
- Associations.

Descriptif de l'action :

- Organiser une journée conviviale dédiée aux associations du territoire :
 - quelles sont-elles ?
 - que proposent-elles ?
- Echanger sur des bonnes pratiques,
- Proposer un repas et une soirée festive,
- Mutualiser, recruter des bénévoles, créer un vivier des bénévoles.

Organiser chaque année ce festival sur une commune différente.

Modalités d'évaluation :

Nombre d'associations participantes,
Nombre de participants à l'évènement.

1 fiche projet par axe projet, les fiches activités doivent être rattachées à une fiche projet. dupliquez les fiches en fonction des besoins.



PRESTATION DE SERVICE
Animation Collective Familles

**Centre Social et Culturel de la COBAN (5 communes sur 8)
Le Roseau**

Gestionnaire : **Association l'Encrier**

Adresse : 14-16 rue de la Verrerie 33380 BIGANOS

Date de début d'agrément : 1^{er} avril 2012
(ou de renouvellement)

Intitulé du projet : « Centre Social et Culturel des communes d'Audenge, Biganos, Lanton, Marcheprime et Mios ». Nom sera validé en septembre par les habitants et les élus.

Territoire : Communes d'AUDENGE-BIGANOS-LANTON-MARCHEPRIME-MIOS

Public concerné : Les familles

Finalités :

Contribuer au renforcement du lien familial, social local et au renforcement de la cohésion sociale,
Informar les familles,
Renforcer les liens sociaux et intergénérationnels autour de projet communs,
Rompre avec le quotidien.

Identification du référent famille :

Conseillère en Economie Sociale et Familiale, à recruter

Rôle du référent:

Accompagner les familles dans les démarches de la vie quotidienne de manière individuelle et ou collective,
Définir des projets et conduire des actions d'information, d'animation à visée éducative, socio-éducative, d'insertion,
Produire des outils à destination des familles et des partenaires.

Les objectifs :

Accompagner les familles dans leurs fonctions parentales et dans l'épanouissement des enfants,
Créer des passerelles entre le public des différents services du Centre social et culturel, mais aussi les différentes structures d'aide ou d'accompagnement des familles,
Créer des moments conviviaux entre les enfants et leurs parents mais aussi entre les familles elles mêmes,

Les modalités de mise en œuvre :

Au travers d'un projet, fil conducteur, répondant aux attentes des familles (questionnement sur les rôles des parents, difficultés quant à l'estime de soi, de confiance en soi, d'isolement), des actions ciblées sont mises en œuvre.

En créant des passerelles entre les services et les acteurs, ce projet décliné en diverses actions permet une prise en charge globale des familles. Il se travaille donc en réseau avec l'équipe, les bénévoles et les différents partenaires.

Des actions sont proposées dans la fiche projet 3 et les fiches actions 1 à 6

Développer des lieux de rencontre enfants /parents (LAEP)

Offrir aux familles des espaces d'écoute et d'échanges autour de la relation parents enfants, de la naissance à 6 ans :

- **lieu de vie d'écoute et échange** pour les parents, autour de thèmes touchant toutes les familles,
- **soutien à la parentalité**,
- innovant qui favorise ouvertement **l'accès des tout-petits porteurs de handicap ou malades chroniques** à la collectivité, en veillant aux pathologies,
- **lieu ressource.**

Loisirs et actions en direction des familles *susciter les occasions*

- Organiser des cafés des parents.
- Mettre en œuvre des ateliers en ludothèques permettant aux enfants et aux parents de partager des moments d'échange autour du thème du jeu...
- Mettre en place des actions d'appui sur des thématiques telles que : le deuil (parents en deuil), harcèlement à l'école, préparation à la séparation de la mère et de l'enfant lors de la préscolarisation, handicap, prévention pour les familles en précarité...
- Construire des projets communs avec l'équipe d'animation et les parents autour de loisirs (sorties à la journée, week-end, sorties, jardins, cuisine...).

Espaces d'information : *Rechercher et développer ces espaces*

- Mettre à disposition, quand ces lieux n'existent pas, des lieux d'information sur :
 - La santé,
 - L'accès aux droits,
 - La pré natalité et l'arrivée de l'enfant,
 - les vacances...

Retisser un lien « parental » local *Réinventer des nouvelles solidarités locales*

Accompagnement à la scolarité *Renforcer les échanges*

Favoriser l'implication des familles en leur offrant un espace d'information et de dialogue pour les aider dans le suivi et la compréhension de la scolarité de leurs enfants et faciliter leur relation avec l'école.

Développer les liens avec les établissements scolaires et renforcer les échanges entre les parents, les enseignants, les équipes éducatives et les intervenants de l'accompagnement à la scolarité.

L'évaluation :

Participation des habitants : Degré d'implication– autonomie des publics

- Evaluer la relation d'aide (évolution de la famille par rapport aux problématiques soulevées : autonomie, prise de conscience), observation du comportement (changement d'habitudes, confiance retrouvée...) Insertion sociale et/ou professionnelle réussie
- Evaluation quantitative : Nombre de personnes présentes sur les ateliers, sur les actions

Aboutissement d'un projet, d'une initiative

Pertinence de l'action : Ecart entre attentes des habitants/ des partenaires et objectifs fixés

Bilans réguliers par le biais de questionnaires ou d'échanges avec les usagers, les partenaires et l'équipe